

Département de l'Yonne



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 27 Avril 2023



Le vingt-sept avril deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard RIANT, maire.

Présents : Bernard RIANT, Joël NAIN, Martine CHEVALLIER, Christophe DELINGETTE, Jérôme BRIHAYE, Philippe DEVIN, Dany MOINE, Thierry GUENARD, François BEAULIEU, Jean Michel GUYOT, Véronique PIERRON

Absents excusés : Alexandre FISH (pouvoir à François BEAULIEU), Marion VASSEUR (pouvoir à Jean Michel GUYOT)

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON

Conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

I-/ Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2023 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés avec la modification suivante :

	Bases imposition 2023	taux	Produit
Taxe foncière bâti	497 900	46,93%	233 664
Taxe foncière non bâti	42 900	51,10%	21 922
Taxe d'habitation	31 271	16,65%	5 207
TOTAL			260 793

Avec le coefficient correcteur, le produit attendu sera de 278 806€

Pour : 5

Contre : 5 (en place de 8)

Abstention : 3 (en place de 0)

II -/ Compte rendu des commissions

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

CAF – CTG : Convention Territoriale Globale

Le 6 avril, Bernard Riant, Martine CHEVALLIER et Véronique PIERRON ont reçu, en Mairie, Madame DUMONT FELLAH (CAF) et Madame GABARD (DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations).

API RESTAURATION : notre prestataire nous annonce une augmentation de 0.20 euro HT pour les repas livrés pour la rentrée de septembre 2023. La commission enfance qui se réunit le mardi 9 mai à 18 h 30 évoquera cette hausse et proposera ou non la répercussion sur le coût des tickets vendus aux familles.

Vacances d'avril : différentes associations (QI GONG, ART'AMIS, CLUB DES AINES) et prestataires extérieurs (« SAVOIR PLUS », GEMA) sont intervenus à l'accueil de loisirs pendant cette période.

De nouvelles activités ont été proposées aux enfants : atelier pastel sec, atelier recyclage, jeux de société, perles de diamant, plâtre, découverte du Qi Gong, gymnastique, caramel au beurre salé et gaufres. Une fête musicale et dansante organisée par nos animatrices a clôturé cette période de vacances.

Les retours positifs des intervenants et des enfants font que ces activités seront reconduites pendant les vacances de juillet.

Sortie exceptionnelle : la commission enfance souhaite organisée une sortie « exceptionnelle » ouverte à tous les enfants scolarisés dans le RPI et demande au conseil municipal un accord de principe pour continuer ses recherches.

Le conseil municipal valide cette proposition.

Effectifs écoles : les premiers locataires devraient prendre possession de leur logement d'ici fin Mai. Nous espérons de nouvelles inscriptions dans nos écoles pour la rentrée de septembre 2023.

Aujourd'hui, le chiffre prévisionnel transmis à l'Education Nationale est de 75 enfants.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La commission s'est réunie le mardi 25 avril 2023 à 18 h 30 à la Mairie.

Présents : Martine CHEVALLIER, Dany MOINE, Christophe DELINGETTE, Jérôme BRIHAYE, Joël NAIN

Absents : Marion VASSEUR, Alexandre FISH

1 – réfection des 2 terrains de pétanque : décapage, pose de géotextile et revêtement. Des devis sont en cours.

2 – mise en place de jachères fleuries, rue des tournants (direction Serein) sortie sud du village, Saussis. Dany MOINE prend en charge la préparation des terrains.

3 – fleurissement communal : Comme chaque année, la commune sera fleurie. Le choix se portera sur des fleurs moins « gourmandes » en eau. Quatre suspensions seront installées sous le préau de la Maison Multi Activités Citoyenne. La commission propose d'acheter des citernes pour récupérer l'eau de pluie qui sera ensuite utilisée pour l'arrosage.

Le conseil municipal valide cette proposition et l'achat de 5 citernes.

4 – dans le cadre du concours communal des maisons fleuries, la commission ne fera qu'un seul passage (12 ou 19 juin). La date et l'heure seront définies lors d'une prochaine réunion.

5 – le tilleul brûlé lors de l'incendie d'une voiture a été remplacé par l'entreprise RAPIN. L'enrobé sera refait par l'entreprise COLAS. Les dépenses sont prises en charge par l'assureur.

6 – Les randonneurs souhaitent planter un arbre en hommage à Raymond BOSCO. Le conseil municipal charge Dany MOINE de proposer sa plantation derrière le cimetière à l'automne. Une cérémonie clôturera sa mise en place.

Commission Travaux – Voirie

Rapporteur : Joël NAIN – Philippe DEVIN

Plafond accueil de loisirs : les matériaux ont été commandés chez BIG MAT pour un montant de 2 397.59 euros HT. Les travaux (enlèvement de la laine de verre et dalles) seront effectués par l'entreprise EMERAUDE pour un montant de 1 500 euros net.

Entretien des espaces verts : le poste laissé vacant par l'employé communal chargé des espaces verts n'a, à ce jour, pas été pourvu. Le conseil municipal fera appel périodiquement à l'entreprise EMERAUDE pour l'entretien de la Commune.

Accord du conseil municipal

Terrain de tennis : La dalle du terrain de tennis se dégrade. Afin d'éviter tous risques de chutes et blessures lors de son occupation, une partie du revêtement va être changé. Le Conseil Municipal demande à ce qu'une convention de mise à disposition soit rédigée avec l'association utilisatrice : sera inclus dans cette convention le règlement de fonctionnement.

Les membres de la commission sont chargés de prendre contact avec Denis Jacquemard, Président de cette association pour la rédaction de cette convention.

Accord du conseil municipal

Travaux de voirie : le dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental qui subventionne à hauteur de 20 % ces travaux.

Dépenses		Recettes	
Montant HT des Travaux de voirie	32 992.43 €	Conseil Départemental Villages de l'Yonne (20%)	6 598.49
		Fonds propres	26 393.94 €
TOTAL	32 992.43 €	TOTAL	32 992.43

Le plan de financement tel que présenté ci-dessus est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

La commission animation s'est réunie le lundi 24 avril.

Présents : Dany MOINE, Martine CHEVALLIER, Jérôme BRIHAYE, Véronique PIERRON

Absents : Alexandre FISH, Denis JACQUEMARD

Illuminations 2023 : la commission propose de compléter la décoration sur la place communale avec l'achat de 2 nouveaux décors (un ours polaire 315 euros HT et un petit renne pour 150 euros HT). Les sapins floqués seront de nouveau positionnés sur les espaces verts comme l'année dernière. Un cordon lumineux sera installé à la maison multi activités citoyenne ainsi qu'au lavoir. Ces guirlandes font partie du stock en notre possession.

Un décor sera également installé à l'entrée du nouveau lotissement. Un devis est en cours.

Pour harmoniser la couleur du décor « joyeuses fêtes » (jaune) avec les autres décors (bleu), un rouleau de cordon lumineux de couleur bleu sera acheté pour un montant de 330 euros HT. Le cordon sera changé par Serge MORIN.

Martine CHEVALLIER prend contact avec le SDEY pour les branchements.

Kakémonos : en décembre 2023, la Communauté d'Agglomération nous a proposé de mettre en place 5 campagnes gratuites au lieu de 3. Le 7 avril, un mail parvenu en Mairie nous informait que les campagnes à partir de juin 2023 ne seraient pas honorées et que le nombre maximal de campagnes gratuites repassait à 3 et que les manifestations concernées seraient annoncées dans les différents magazines de la Communauté : dont acte !

OAH nouveaux habitants : leur arrivée est prévue entre le 15 et le 30 mai. Le Maire et les adjoints leur rendront visite pour leur remettre le bulletin municipal et faire le point sur la scolarisation des enfants.

Une rencontre sera organisée avec le conseil municipal, les nouveaux habitants et les associations pour une présentation plus générale. Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

Accord du conseil municipal.

Bernard RIANT charge la commission animation de promouvoir la vente des 6 parcelles accessibles à la propriété situées vers le nouveau lotissement.

Aide informatique : interrompue pendant les vacances, elle reprendra le mercredi 26 avril. Les bénévoles et les administrés concernés sont satisfaits.

Vide grenier : le temps n'était pas au rendez-vous cette année encore.

Les comptes ne sont pas arrêtés, les organisateurs sont pessimistes quant au résultat.

III-/Immeuble Slimani : incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal.

La justice a validé le 4 avril 2023 le transfert de propriété à la Commune de Vallan des biens SLIMANI.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés accepte l'incorporation des parcelles cadastrées AB179 - AB184 - AB185 - ZK68 dans le domaine communal et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cet effet. Les services de la Communauté d'Agglomération fourniront le modèle de délibération adapté.

IV-/ OAH. Rétrocession de l'espace public

Le Maire informe le Conseil Municipal que comme pour le projet précédent, l'Office Auxerrois de l'Habitat rétrocédera, pour l'euro symbolique, la voirie, les trottoirs et les espaces verts créés à la suite du projet immobilier réalisé sur la parcelle ZM191.

Dans l'attente du modèle de délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents et représentés les conditions de rétrocession et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

V-/ Communications

Projet Mairie-Ecole. Le projet est abandonné en l'état. La consultation pour recruter la Moe a été infructueuse. Le seul architecte s'étant déplacé nous a précisé que le diagnostic thermique rédigé par le bureau d'étude ENERGIO n'avait pas pris en compte à son niveau les travaux sur le bâtiment lui-même.

Vélos électriques : la Communauté d'Agglomération a déployé 320 vélos électriques dans les 29 communes qui la compose. Vallan bénéficie de 3 vélos qui seront bientôt mis en service. L'installation sera assurée par la Communauté.

RWE : la pose du mât de mesure sera effectuée entre le 22 mai et le 2 juin. La population sera informée par boîitage d'une permanence d'informations mise en place par le prestataire RWE.

Personnel : Léa PRESTAT et Nathalie CHAILLOUX quittent la commune. Leur remplacement est en cours de recrutement.

Facture électricité : Aucune facturation ne nous est parvenue à ce jour. Nous sommes donc toujours dans l'attente du surcoût de consommation pour ce début d'année.

PLUI de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois : le 7 avril François BEAULIEU a assisté à une réunion à la chambre d'agriculture portant sur l'élaboration du PLUI HD.

Suite à cette réunion, François BEAULIEU souhaite mettre en place une commission qui diffuserait des informations à la population agricole et ou à la population en règle générale.

François BEAULIEU, Bernard Riant, Joël NAIN, Dany MOINE, Jean Michel GUYOT, Véronique PIERRON feront partie de cette commission.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 25 Mai 2023 à 19 h 30

La séance est levée à 22 h 30

Fait et délibéré, le vingt-sept avril deux mil vingt-trois.

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Philippe DEVIN

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion VASSEUR
Absente excusée

